

POLITIQUE SOCIALE RÉVISÉE
REVISÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SYNDICAT DU PERSONNEL DE
SOUTIEN DU CÉGEP FRANCOIS-XAVIER-GARNEAU
LE 10 OCTOBRE 2001

MARIAGE

Envoi d'une carte et d'un chèque de 50,00\$ à l'occasion du mariage d'un membre du personnel de soutien.

NAISSANCE ET ADOPTION

Envoi d'une carte et d'un chèque de 50,00\$ à l'occasion de la naissance ou de l'adoption d'un enfant d'un membre du personnel de soutien.

CONGÉ DE MALADIE DE PLUS DE DEUX (2) SEMAINES

Envoi d'une carte et d'un chèque de 50,00\$ à l'occasion d'un congé de maladie de plus de deux (2) semaines d'un membre du personnel de soutien et ce par année financière.

RETRAITE

Envoi d'une carte et d'un chèque couvrant les frais de la première année d'adhésion à l'Association des retraité-e-s de l'enseignement du Québec ainsi qu'un chèque-cadeau de 200\$ à l'occasion de la retraite d'un membre du personnel de soutien.

DÉCÈS

Envoi d'une carte de sympathie et d'un don (sociétés) d'un montant de 50,00\$ à l'occasion du décès d'un membre du personnel de soutien.

Envoi d'une carte de sympathie et d'un don (sociétés) d'un montant de 50,00\$ à l'occasion du décès du conjoint ou de la conjointe d'un membre du personnel de soutien.

Envoi d'une carte de sympathie et d'un don (sociétés) d'un montant de 50,00\$ à l'occasion du décès de ses père, mère, frère ou sœur d'un membre du personnel de soutien.

20011010